

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL
ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **18 décembre 2025 à 20h00**.

SEANCE PUBLIQUE

24. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Paul MORDAN en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

Réhabilitation du sentier du Freuheux.

25. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par la conseillère communale Claire GIROUT en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

Mise en place du projet « Initiatives Jeunes » 2026.

26. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Yoann FREDERIC en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

Décision de la Ville de Spa de se porter partie civile à la suite des dégradations dans la Fagne de Malchamps.

27. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Claude BROUET en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

Amélioration du parking du Boulevard des Anglais.

28. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par la conseillère communale Claire GIROUT en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

Amélioration de la zone des bulles et du parking de l'avenue Amédée Hesse au niveau du lac de Warfaaz.

Spa, le 15 décembre 2025.
Le Bourgmestre,
(s) N. TEFNIN